

PV DE SEANCE

Tableau de présence :

NOM	P	A	E	R	AP	(AP) Pouvoir donné à : (R) : retard	Reçu le :
BERTHOMIEU Stéphane	X						
RIBAULT Jean-Pierre (1 ^{er} adjoint)	X						
ROGNARD Isabelle (2 ^{ème} adjointe)	X						
LAISSARD Jean-Louis (3 ^{ème} adjoint)	X						
MORLOT Michel (conseiller délégué)	X						
TOMAS Sandrine (conseillère déléguée)	X						
BAISE METRAL-GROGNET Elisabeth	X						
LANTENOIS Myriam	X						
LEQUEUE Olivier	X						
MOUREAU Fernanda	X						
NAVEAU Vincent	X						
ODET Hervé	X						
PAQUIER Martine	X						
PETIT Cyrielle	X						
VIRET Pierre	X						

Public : M. Jacques CHIROUZES (Le progrès)

- Approbation du Procès-Verbal du 15/04/2025
- Décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations
- Consultation sur le projet de plan particulier d'intervention (PPI) du site « Ukoba Industrie » - Délibération
- Transfert dans le domaine public des voies et réseaux d'assainissement du lotissement « Le Val Saint Jean » - Délibération
- Enquête publique relative à l'opération de création et de restauration de mares dans le cadre du marathon de la biodiversité de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée (CCDSV) - Délibération
- Informations et questions diverses

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 20h06 par Monsieur le Maire.

M. Jean-Pierre RIBAULT a été nommé secrétaire de séance.

OBSERVATION SUR LE PRECEDENT COMPTE-RENDU

Le compte-rendu n° 04/2025 de la séance du 15 avril 2025 soumis au vote est **adopté à l'unanimité** et sera publié sur le site de la Commune (une version papier est consultable en mairie).

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS

Devis :

- Remplacement de deux chauffe-eau dans les appartements communaux loués (2 000€).

DELIBERATION 2025-05-014

OBJET : Consultation sur le projet de plan particulier d'intervention (PPI) du site « Ukoba Industrie »

Monsieur le Maire informe le conseil de la mise en enquête publique du projet de PPI du site UKOBA Industrie du 21 avril au 20 mai 2025.

Ce projet de PPI accompagné du registre servant à recueillir les observations et remarques éventuelles du public est mis à disposition à la mairie durant cette enquête.

Monsieur le Maire précise que le Conseil Municipal doit formuler son avis sur ce dossier.

Après avoir entendu l'exposé du Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'**unanimité**,

- **DONNE** un avis FAVORABLE au projet précité.

DELIBERATION

OBJET : Rétrocession des voies et réseaux du lotissement « Le Val Saint Jean »

Monsieur le Maire explique au conseil que cette délibération est inscrite à l'ordre du jour mais que la réponse de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée (CCDSV) ne nous est pas encore parvenue.

Les réseaux d'assainissement étant repris par la CCDSV, cette délibération sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil.

DELIBERATION 2025-05-015

OBJET : Enquête publique relative à l'opération de création et de restauration de mares dans le cadre du marathon de la biodiversité de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée (CCDSV)

Monsieur le Maire fait part au conseil du dépôt par la CCDSV d'une déclaration d'intérêt général relative à son projet de création et de restauration de mares dans le cadre du marathon de la biodiversité.

L'enquête publique se déroule du 19 mai au 4 juin 2025, le dossier accompagné du registre servant à recueillir les observations et remarques éventuelles du public est mis à disposition à la mairie.

La commune est concernée par la création d'une mare à paliers d'environ 100 m².

Après avoir entendu l'exposé du Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'**unanimité**,

- **DONNE** un avis FAVORABLE au projet précité.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Signalétique patrimoniale (Martine PAQUIER) :**

Lors de la commission culture, patrimoine, tourisme et voie bleue du 1^{er} avril 2025, l'avant-projet pour la création d'un cahier de préconisation sur la signalétique patrimoine du Pays d'art et d'histoire a été présenté. Pour faire suite au travail de la commission chaque conseil devra choisir parmi la proposition de panneaux qui sera faite à chaque commune.

Après avoir évoqué les trois types de panneaux envisagés, le conseil a validé le 13 avril 2025 la proposition de panneau sur pupitre et reste en attente de son coût d'achat et de pose.

- **Projet d'aménagement phase B – Le petit pont (M. Jean-Pierre RIBAUT) :**

Lors de la réunion du conseil de février 2025, après une rencontre de membres de la commission travaux avec l'aménageur de la phase 2, les demandes suivantes lui ont été faites :

- Réduction à 23 parcelles, contre les 25 proposées
- Réalisation de voiries de tailles identiques à celles de la phase 1, celles-ci étant à sens unique l'aménageur les prévoit plus étroites.

Le permis d'aménager a été déposé le 28 avril 2025, M. Jean-Pierre RIBAUT expose les aménagements proposés et M. Le Maire sollicite l'avis du conseil pour la rédaction de « l'avis du Maire » sur cette demande d'urbanisme qui sera ensuite transmise au service instructeur.

Considérant les points suivants de ce projet :

- Absence de borne incendie (utilisation de celle du lotissement Le petit pont)
- Possibilités de raccordement des évacuations des eaux pluviales et circulation uniquement via les réseaux et voies de la phase A
- Surfaces des terrains et des emprises au sol possibles pour 24 lots

Le conseil municipal propose un avis défavorable à ce permis d'aménager.

- **Cantine (M. Jean-Pierre RIBAUT, M. Jean-Louis LAISSARD) :**

Les travaux arrivent à leur fin, le sol présente toujours un problème : il a été déposé à la suite de problèmes de plancher bois qui gondole fortement et pianote à certains endroits. Ceci empêche le ragréage, la pose du sol souple et la finalisation des autres travaux.

Ce mardi 13 mai, M. Jean-Pierre RIBAUT et M. Jean-Louis LAISSARD ont effectué une visite du chantier avec notre assistant à maîtrise d'ouvrage (Agence d'Ingénierie de l'Ain) pour engager la procédure nécessaire auprès du maître d'œuvre afin de finaliser ce projet.

- **Nouveaux arrivants (Maire) :**

Après la proposition d'organiser un accueil pour les nouveaux habitants du village, il a été distribué une fiche avec le dernier Thuri'mag pour que les nouveaux habitants se signalent et une communication via panneau pocket a été réalisée ce 13 mai 2025.

Samedi 17 mai 2025 l'accueil des nouveaux arrivants est prévu à 9h00 puis une réunion publique à 10h00.

Le comité des fêtes présentera ses activités, ensuite les sujets de la vidéoprotection, la future cantine, la voirie, le projet au plan d'eau, les feux de circulation et la machine à pains seront abordés.

Le service déchets de la communauté de communes sera présent pour présenter la collecte des bio-déchets.

- **Illuminations (M. Jean-Louis LAISSARD) :**

A la suite du choix de nouvelles décorations de Noël par le conseil municipal des jeunes, la commande pour un montant de 13 889 € a été reçue.

- **Machine à pains (Maire) :**

La machine a de nouveau été vandalisée fin avril, l'argent dans le monnayeur a été volé.

Le boulanger qui l'exploite n'envisage pas sa remise en service, compte-tenu de la fréquence des problèmes et des coûts engendrés qui grèvent les bénéficiaires, il sollicite la commune pour une aide financière afin de contribuer à maintenir ce service.

Après discussions, le conseil propose à M. Le Maire d'interroger la population lors de la réunion publique sur le maintien de ce service en contrepartie d'une participation de la collectivité.

- **Cérémonie du 8 mai (Maire) :**

Notre doyen, M. Marius SOQUET, également doyen des anciens combattants du département, a été mis à l'honneur à l'occasion des 80 ans de l'armistice de la deuxième guerre mondiale. Lors de la cérémonie à Bourg-En-Bresse, Madame La Préfète de l'Ain lui a remis la médaille de bronze de l'Office Nationale des Combattants en présence d'élus du village.

- **École (M^{me} Isabelle ROGNARD) :**

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 seront en voyage scolaire du lundi 19 au vendredi 22 mai inclus.

Les maternelles, CP et CE1 seront en sortie au bois des lutins le lundi 19 mai toute la journée.

- **Base adresse nationale (M. Olivier LEQUEUE) :**

Cette base accessible via internet a été mise à jour, elle sert notamment aux interventions des services de secours pour localiser précisément l'accès à une adresse. Merci de vérifier si des erreurs sont encore présentes.

Prochaine réunion de conseil : 10 juin

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

**La Secrétaire de séance,
M. Jean-Pierre RIBAUT**



**Le Maire,
Stéphane BERTHOMIEU**

